



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

CHAMPAGNE-ARDENNE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



JOËLLE VASSEUR
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
CHAMPAGNE-ARDENNE

« L'ADAPTATION FAIT PARTIE DES VALEURS DU SERVICE PUBLIC. »

Je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui le bilan d'activité 2013 du CNFPT Champagne-Ardenne. À cette occasion je rends hommage à tous les agents de la délégation pour leur implication.

La délégation a sa feuille de route, son projet régional de développement pour 2011-2015 qui s'inscrit dans le projet national de l'établissement. Or, je suis particulièrement satisfaite de constater que de nombreux points forts se réalisent.

Vous pourrez observer le formidable effort fait pour augmenter l'offre de services auprès des collectivités et de leurs agents. Pas moins de + 28 %, pour les journées de formation stagiaires depuis 2008 ! Voilà un signe de dynamisme et de bonne santé.

Cette vigoureuse croissance de l'activité va également de pair avec une recherche constante de la qualité.

Ainsi, la délégation, grâce à une coordination importante entre son siège et ses antennes, conforte la territorialisation de son offre au plus près des agents. Elle accompagne les collectivités dans leur travail de définition de leurs besoins, pour faire émerger des plans de formation cohérents sur le territoire.

Elle développe également les échanges de pratiques au sein de son réseau d'intervenants, notamment sur les méthodes pédagogiques. Ces actions de fond sont des gages d'amélioration continue de la qualité.

S'agissant des grandes causes défendues par l'établissement, elle a bâti une stratégie cohérente de lutte contre l'illettrisme, en collaboration étroite avec les collectivités et des formations sont organisées désormais dans toute la région. Des expériences intéressantes de prévention des risques psycho-sociaux ont également eu lieu. Quant au développement durable, il s'inscrit tant dans la gestion quotidienne que dans l'offre de formation.

Enfin, 2013 a été l'année de la mise en œuvre de l'inscription en ligne et je voudrais profiter de cet éditorial pour remercier ici toutes les collectivités champardennaises qui ont si bien su s'adapter à ce changement et qui en ont bien compris l'enjeu. Le CNFPT s'est ainsi doté d'un service à la pointe de la modernité.

L'adaptation fait partie des valeurs du service public que nous partageons.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

La délégation s'efforce de favoriser l'accès à la formation de tous les agents territoriaux, quels que soient leur catégorie, filière, lieu géographique et type de collectivités.



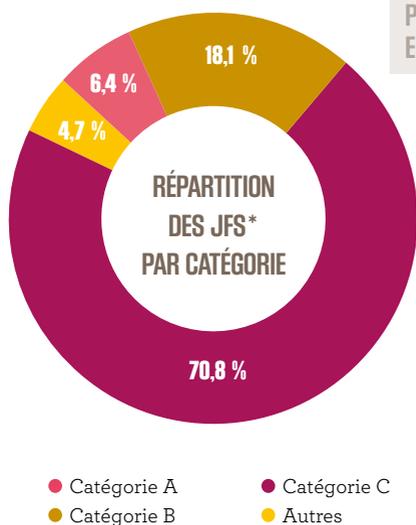
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

La délégation a participé à l'ensemble des efforts du CNFPT pour assurer une offre toujours plus conséquente et a réalisé en 2013 :



UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

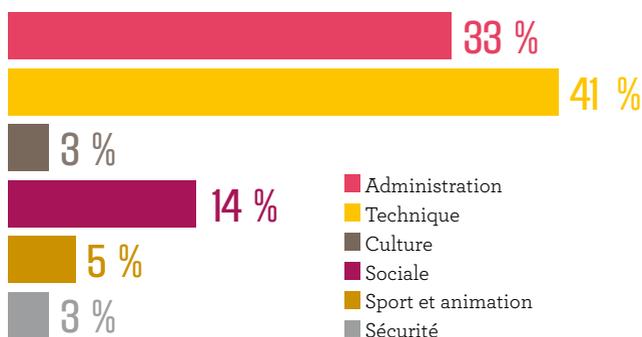
La part d'agents de catégorie C accueillis en formation est une préoccupation du CNFPT et particulièrement en Champagne-Ardenne où ils représentent 78 % des agents territoriaux. En 2013, 71 % des jours de formation stagiaires leur ont été consacrés, en particulier sur les métiers techniques et de l'enfance. La part des heures de formation stagiaires de la filière technique est passée de 25 % en 2008 à 41 % en 2013.



* JFS : jours de formation stagiaires

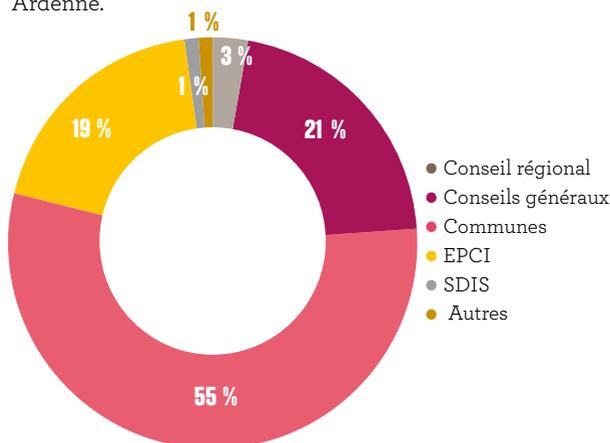
PAR AILLEURS LA DÉLÉGATION A ACCUEILLI **174** AGENTS EN CONTRAT EMPLOI D'AVENIR EN 2013.

RÉPARTITION PAR FILIÈRES :



RÉPARTITION DES JOURNÉES RÉALISÉES PAR TYPES DE COLLECTIVITÉS

L'effort de formation est équitablement réparti entre les différents types de collectivités de la région Champagne-Ardenne.



JOURS PAR TYPE DE FORMATION

1 902 JOURS (70 %)

509 JOURS (19 %)

326 JOURS (12 %)

- Formation continue
- Préparation concours et examens professionnels
- Formation d'intégration des agents de catégorie B et C

DES ACTIONS DE FORMATION TERRITORIALISÉES

Alors même que 80% des agents de la délégation travaillent à Troyes dans l'Aube, deux tiers des jours de formation sont réalisés dans la Marne, la Haute Marne et les Ardennes. Cette territorialisation repose sur l'accueil dans les antennes et centres de formation.

ARDENNES : 15,8 % DES JOURS DE FORMATION

AUBE : 33,1 % DES JOURS DE FORMATION

MARNE : 38,5 % DES JOURS DE FORMATION

HAUTE-MARNE : 12,6 % DES JOURS DE FORMATION

31 JOURNÉES D'ACTUALITÉ, CONTRE 10 JOURNÉES ORGANISÉES EN 2008

1 292 AGENTS ACCUEILLIS EN 2013, CONTRE 492 EN 2008

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Le CNFPT a priorisé ses actions dans un projet national de développement, décliné régionalement.

FAIRE DE LA TERRITORIALISATION DES FORMATIONS UN DES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

UNE OFFRE DE FORMATION AU PLUS PRÈS DES AGENTS

La délégation s'attache à rapprocher ses formations des collectivités et des agents.

- La délégation déployée sur l'ensemble du territoire, grâce à ses antennes départementales et ses correspondants de territoire, interlocuteurs privilégiés des collectivités.
- Des formations localisées, de longue date, dans 5 villes de la région, et désormais à Epernay, Vitry le François, Saint-Dizier et Sedan.
- 12 réunions de présentation de l'offre de formation en ligne et du nouveau service d'inscription en ligne, en février et novembre 2013.
- 120 stagiaires accueillis autour de « pauses catalogue café », à Troyes en novembre et décembre 2013 : des temps d'appropriation des outils de consultation de l'offre en ligne.

LA DÉLÉGATION ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR PLAN DE FORMATION

Les plans de formation inter-collectivités départementaux, conçus en partenariat étroit avec les centres de gestion, par recensement des besoins et grâce à l'implication des secrétaires de mairie référentes, permettent à de nombreuses collectivités de mutualiser leurs demandes de formation.

8 partenariats de formation professionnelle territorialisée ont été signés avec des grandes collectivités de Champagne-Ardenne.

Par ailleurs, les formations intra permettent de satisfaire les demandes internes des collectivités.



LES GRANDES CAUSES DÉFENDUES PAR LE CNFPT

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Après 2010, année de réflexion au sein d'un groupe de travail associant une dizaine de collectivités, après 2011, année du démarrage avec les premiers tests, 2012 a été l'année des premières formations de « savoirs de base dans un contexte professionnel », maintenant organisées sur toute la région depuis 2013.

Ce dispositif s'articule avec des formations de remise à niveau, mises en place dans le cadre du nouveau dispositif de préparation concours désormais normé (contenu, durée et référentiels de formation nationaux).

Ces actions montrent l'effort du CNFPT Champagne-Ardenne pour réduire les inégalités d'accès à la formation.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO SOCIAUX

Le conseil général de Haute-Marne a commandité au CNFPT Champagne-Ardenne une action relative à l'épanouissement professionnel, au management et à la prévention des risques psycho sociaux.

Les formations conjuguées et réalisées d'octobre 2012 à mai 2013 :

- Acquisition et partage des concepts sur les risques psycho sociaux destinés aux membres des instances paritaires et aux cadres de la DRH, accompagnés par Roland Faivre Dupaigne, intervenant spécialisé sur ces questions.
- Appropriation d'un référentiel commun des « bonnes pratiques » de management visant l'épanouissement professionnel et le partage d'une culture commune en prévention des RPS. Candide Blau, consultante formatrice a guidé environ 170 agents en situation d'encadrement.

Des réunions du collège des directeurs présidées par le directeur général, ont permis la co-construction et la régulation en continu.

Au bilan :

- des encadrants rassurés sur leurs pratiques, des axes d'amélioration programmés,
- un référentiel commun des RPS,
- des liens entre managers de différents niveaux hiérarchiques.

ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La délégation Champagne-Ardenne du CNFPT a poursuivi en 2013 ses démarches en faveur du développement durable :

- une offre de formations dédiée notamment dans les métiers du bâtiment, du génie technique et de l'environnement,
- une enquête sur les déplacements des stagiaires et agents dans le cadre du plan de déplacement d'établissement,
- une sensibilisation en interne au tri sélectif,
- l'utilisation de la plateforme dématérialisée des documents pédagogiques à destination des stagiaires,
- une réduction de l'utilisation du papier, des consommables informatiques et de la facture énergétique,
- et surtout, la mise en place de l'inscription en ligne aux formations.



YVES RAUCH

directeur général des services du conseil général de Haute-Marne

« Je remercie le CNFPT pour son engagement et pour l'exercice de restitution et d'échanges en réunions du collège des directeurs, temps très important pour nous tous, qui a aussi permis d'éclairer la suite du chemin,

avec une esquisse de plan d'actions complémentaires qui se poursuivra. Les conseils prodigués par le CNFPT à la collectivité et l'engagement de la formatrice, qui a emporté l'adhésion la plus large, auront été déterminants. »

UNE OFFRE SYNCHRONISÉE AVEC L'ACTUALITÉ

Réactive face aux évolutions qui impactent le quotidien des collectivités territoriales et de leurs agents, la délégation Champagne-Ardenne propose tout au long de l'année des journées d'actualité destinées, sur un temps court (demi-journée à journée), à porter à la connaissance des professionnels d'un secteur les nouvelles réglementations, législations, thématiques et débats d'actualité.

8 demi-journées d'actualité, en janvier et février 2013, pour présenter l'obligation, à compter du 1^{er} octobre 2014, pour tout agent territorial utilisant, achetant des produits phytosanitaires ou apportant des conseils sur leur utilisation de posséder un certificat individuel : les bases réglementaires, les certificats individuels et le dispositif de formation mis en œuvre par le CNFPT ont été abordés.

4 demi-journées départementales d'information auprès de 400 agents, en septembre 2013, à l'occasion de l'adoption de la loi relative au mariage pour les couples de personnes de même sexe.

10 actions de formation et journées d'actualité, de septembre à décembre 2013, en réponse aux attentes des agents chargés d'organiser les élections municipales suite à la réforme de la loi électorale.

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL : LA JOURNÉE D'ACTUALITÉ FINANCES

Organisée en 2010 puis en 2011, afin de présenter la réforme de la taxe professionnelle et son impact sur les finances locales, la journée d'actualité finances est devenue un rendez-vous annuel.

Le groupe finances de l'inter région Est (IREST), composé des délégations régionales d'Alsace-Moselle, de Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine et Champagne-Ardenne du CNFPT ainsi que de l'INSET de Nancy, met en place, depuis 5 ans, en début d'année civile, un cycle de conférences qui ont accueilli, en 2013, 285 participants en charge des finances dans des communes et communautés de communes.

Ces conférences se déroulent dans chaque région, sur une journée, avec le même intervenant. Elles sont réalisées dans le cadre d'un travail d'ingénierie collectif sur le contenu, la communication jusqu'à l'évaluation.

Depuis 2012, ces conférences portent sur la loi de finances permettant ainsi un décryptage des principales mesures et l'analyse de leurs impacts sur l'environnement financier des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, non seulement cette journée d'actualité est bien installée, mais elle a également engendré l'organisation d'une seconde journée dans l'année, au cours du second semestre, destinée à répondre aux attentes et besoins exprimés par les collectivités.

Par exemple, en octobre 2013, cette journée du second semestre a porté sur les enjeux et conséquences financières sur les établissements publics de coopération intercommunale de la loi du 16 décembre 2010.

L'analyse des évaluations montrent que ces rencontres sont très appréciées autant pour leur forte expertise que pour les échanges entre professionnels qu'elles permettent.



DES MÉTHODES DE FORMATION ACTIVES

La formation pour adultes a évolué ces dernières années et le CNFPT s'est engagé dans les innovations en matière de pédagogie afin de répondre au mieux aux besoins de tous les publics qui souhaitent engager une démarche de professionnalisation. Rendre l'individu actif et acteur de son apprentissage et encourager l'intelligence collective permettent de compléter les méthodes d'apprentissage traditionnelles axées sur le face à face et les approches théoriques.

Dans le cadre de la réunion de ses intervenants organisée annuellement par la délégation Champagne-Ardenne, les participants ont eu l'occasion, en 2013, d'expérimenter des méthodes actives, d'en tirer les enseignements et les possibilités de transposition dans leur propre formation.

Les DRH et responsables formation des collectivités de la région, invités deux fois par an à participer à une réunion de réseau, ont vu la thématique de l'accompagnement pour le maintien de l'employabilité et le reclassement des agents illustrée par des saynètes théâtrales interprétées par des professionnels et des amateurs, dont des agents de la délégation.

L'EXEMPLE D'UN CHANTIER ÉCOLE

L'apprentissage dans le cadre d'un chantier école permet un équilibre entre les exigences professionnelles et pédagogiques. Les stagiaires qui ont participé à la formation « maçonnerie paysagère » en novembre 2013 ont pu acquérir ou retrouver des gestes et savoir-faire professionnels, par le biais d'une approche basée sur une mise en situation pratique, dans le cadre d'une réalisation collective.



FOCUS SUR UNE ACTION

FAVORISER L'ÉCHANGE DE PRATIQUES

À l'instar des délégations de l'interrégion Est, la délégation Champagne-Ardenne a organisé une journée d'échanges en octobre 2013 sur le thème éthique et management.

L'objectif était de comprendre et d'échanger autour de la notion d'éthique et d'intégrer cette notion dans le cadre évolutif des organisations et du management.



INTERVIEW DE LAURE CLERGET

directrice générale des services
d'une commune de 7 000 habitants,
120 agents

COMMENT AVEZ-VOUS ÉLABORÉ L'ANIMATION AVEC LE CNFPT ET LES AUTRES INTERVENANTS ?

Avec Vanessa Blin-Bossaert, conseillère formation au CNFPT, nous avons co-construit la journée pour un déroulé à 3 voix : une approche universitaire et 2 témoignages de cadres territoriaux sur leur vision de l'éthique dans leur management.

COMMENT AVEZ-VOUS PERÇU LES RÉACTIONS DES PARTICIPANTS ?

Les réactions des personnes présentes ont été nombreuses et très profondes. Des cas personnels ont été évoqués. L'échange avec les personnes a été riche de sens, d'analyse et a vraiment permis de se remettre en cause sur ses pratiques de management.

QUEL BILAN PERSONNEL TIREZ-VOUS DE CETTE JOURNÉE ?

J'ai été ravie de participer à cette journée et très honorée. La question du sens et des valeurs véhiculés en tant que manager et comme source de motivation des agents est à la base de tout. Cette journée était donc essentielle pour toute personne encadrant du personnel.



CONFORTER ET DÉVELOPPER NOS PARTENARIATS

Depuis 2009, la délégation Champagne-Ardenne participe aux côtés des organismes paritaires collecteurs agréés, au programme de formations « compétences tourisme », initié par la région Champagne-Ardenne et mis en œuvre par offices de tourisme de France - fédération régionale Champagne-Ardenne et destiné aux professionnels du tourisme (campings, musées, site touristiques).

UN PARTENARIAT AVEC LES CENTRES DE GESTION DE LA RÉGION

La délégation a signé le 31 août 2013, dans le cadre du carrefour des élus à la foire de Châlons-en-Champagne, une convention avec les quatre centres de gestion de la région. Cette convention décline l'accord-cadre signé le 18 octobre 2012 entre le CNFPT et la fédération nationale des centres de gestion (FNCDG). Elle reprend

tous les sujets de coopérations cités dans l'accord-cadre, notamment une coordination renforcée entre les concours et examens et leur préparation. Elle conforte toutes les coopérations déjà en place, plans de formation petites collectivités et formation demandeurs d'emploi au métier de secrétaire de mairie.

INTERVIEW DE PATRICE VALENTIN

président du centre de gestion de la Marne,
membre du conseil régional d'orientation



POURQUOI UNE TELLE CONVENTION ?

Nous voulions profiter de la confiance existante et des expériences de travail en commun entre les CDG et le CNFPT, pour aller plus loin, au service des collectivités et des agents. Nous sommes complémentaires, donc naturellement partenaires.

QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ À VOUS PRÉOCCUPER DE FORMATION ?

Pour le CDG de la Marne, notre travail de sensibilisation sur les questions de sécurité au travail, nous y a amené naturellement, car les collectivités nous ont demandé des formations, ACMO notamment. C'est ensuite une réflexion plus large sur les besoins de formation des petites collectivités, qui s'est développée. J'ai souhaité que ces réseaux de territoires que nous avons su créer soient mis au service d'une démarche de plan de formation départemental. Au niveau régional, nous sommes trois CDG à travailler ainsi avec la délégation à de tels plans. Nous avons ainsi construit ensemble, CDG et CNFPT, une démarche et une méthode.

TRAVAILLEZ-VOUS AUSSI SUR L'ACCÈS À LA FPT ?

Oui, nous sommes deux CDG à travailler avec la délégation et Pôle Emploi, à un parcours d'accès au métier de secrétaire de mairie de commune rurale. Destiné aux demandeurs d'emploi, ce parcours permet d'accéder à une fonction passionnante. Les CDG les emploient d'abord au sein de leur service de remplacement, et ils sont ensuite recrutés rapidement par des collectivités. Nous réalisons une session par an. Pour les communes, c'est la garantie d'un recrutement de qualité.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



LA DIRECTION RÉGIONALE

Eric AMELINE
Directeur régional

Françoise CORDONNIER
Directrice adjointe formation
Tél. : 03 25 83 10 80
Courriel : francoise.cordonnier@cnfpt.fr

Gérald BRISSON
Responsable des Systèmes d'Information
Tél. : 03 25 83 10 66
Courriel : gerald.brisson@cnfpt.fr

Florence COQUET-MONSSUS
Direction adjointe chargée des ressources
Tél. : 03 25 83 10 62
Courriel : florence.coquetmonssus@cnfpt.fr

Chrystelle GOBERT
Assistante de Direction, Chargée de la communication
Tél. : 03 25 83 10 98
Courriel : chrystelle.gobert@cnfpt.fr

INGÉNIERIE DE FORMATION

**REPÈRES ET OUTILS FONDAMENTAUX
NÉCESSAIRES
À L'EXERCICE PROFESSIONNEL**
Vanessa BLIN-BOSSAERT
Tél. : 03 25 83 10 64
Courriel : vanessa.blin@cnfpt.fr

Marie-Jeanne MISCHLER
Tél. : 03 26 64 37 64
Courriel : mariejeanne.mischler@cnfpt.fr

MANAGEMENT - GRH
Correspondant territoire Haute-
Marne
Vanessa BLIN-BOSSAERT
Tél. : 03 25 83 10 64
Courriel : vanessa.blin@cnfpt.fr

ATELIERS DE LA MOBILITÉ
Françoise CORDONNIER
Tél. : 03 25 83 10 80
Courriel : francoise.cordonnier@cnfpt.fr

**AFFAIRES JURIDIQUES
SÉCURITÉ DES AGENTS AU TRAVAIL - SÉCURITÉ
ET PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES
PLANS DE FORMATION**
Correspondant territoire Aube
Pascal POTIER
Tél. : 03 25 83 10 90
Courriel : pascal.potier@cnfpt.fr

**FINANCES ET GESTION FINANCIÈRE
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE
EUROPE ET INTERNATIONAL
FORMATION PROFESSIONNELLE ET
RECHERCHE
FORMATION D'INTÉGRATION
ILLETTRISME**

**Responsable de l'antenne et
correspondant territoire Marne**

Marie-Jeanne MISCHLER

Tél. : 03 26 64 37 43

Courriel :

mariejeanne.mischler@cnfpt.fr

**INFORMATIQUE ET ADMINISTRATION DES
SYSTÈMES D'INFORMATION**

Gérald BRISSON

Tél. : 03 25 83 10 66

Courriel : gerald.brisson@cnfpt.fr

SOCIAL, SANTÉ

CITOYENNETÉ ET POPULATION

CULTURE, ARCHIVES ET DOCUMENTATION

Eric LEGRAND

Tél. : 03 25 83 10 71

Courriel : eric.legrand@cnfpt.fr

**ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE
RESTAURATION SPORT**

Responsable de l'antenne et

correspondant territoire

Ardennes

Bruno PETIT

Tél. : 03 24 56 21 05

Courriel : bruno.petit@cnfpt.fr

GÉNIE TECHNIQUE

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91

Courriel : carole.caillet@cnfpt.fr

**ENVIRONNEMENT PRÉPARATION AUX
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS
ET REMISE À NIVEAU VALIDATION DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ET
RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE EMPLOIS D'AVENIR**

*Conseiller formation en cours de
recrutement*

ASSISTANTES DE FORMATION

Aimée BERTIN

Tél. : 03 25 83 10 70

Courriel : aimee.bertin@cnfpt.fr

Marie CICCARELLI

Tél. : 03 25 83 10 68

Courriel : marie.cicarelli@cnfpt.fr

Marie-Pierre CLAVEL

Tél. : 03 25 83 10 72

Courriel : mariepierre.clavel@cnfpt.fr

Séverine LAMARQUE

Tél. : 03 25 83 10 79

Courriel : severine.lamarque@cnfpt.fr

Régine ROUGEAU

Tél. : 03 26 64 37 43

Courriel : regine.rougeau@cnfpt.fr

Evelyne PONCELET

Tél. : 03 26 64 72 98

Courriel : evelyne.poncelet@cnfpt.fr

Jeanine BERGER

Tél. : 03 24 56 21 05

Courriel : jeanine.berger@cnfpt.fr

Jocelyne THIEBAUT

Tél. : 03 25 83 10 82

Courriel : jocelyne.thiebaut@cnfpt.fr

Secrétaires formation

Nathalie DARCE

Tél. : 03 25 83 10 77

Courriel : nathalie.darce@cnfpt.fr

Sabrina DAVEZIES

Tél. : 03 25 83 10 76

Courriel : sabrina.davezies@cnfpt.fr

Dominique LEFOULON-DUSOLLIER

Tél. : 03 25 83 10 78

Courriel : dominique.lefoulon@cnfpt.fr

Coralynne PIAT

Tél. : 03 25 83 10 73

Courriel : coralynne.piat@cnfpt.fr

Karole ALLAIN

03 26 64 37 43

Courriel : karole.allain@cnfpt.fr

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE

1, esplanade Lucien-Péchart

CS 83046

10012 TROYES CEDEX

Tél. : 03 25 83 10 60

Fax : 03 25 83 10 61

**LES ANTENNES
DÉPARTEMENTALES**

ANTENNE DE LA MARNE

Complexe Gérard-Philippe

19, avenue du Général-Sarrail

CS 60189

51009 CHÂLONS-EN-

CHAMPAGNE CEDEX

Tél. : 03 26 64 37 43

Fax : 03 26 21 43 00

**CENTRE DE FORMATION
DE REIMS**

Faculté de Droit

57 bis, rue Pierre-Taittinger

51100 REIMS

Tél. : 03 26 64 72 98

Fax : 03 26 84 25 90

ANTENNE DES ARDENNES

8, rue de Clèves

CS 40042

08008 CHARLEVILLE-

MEZIÈRES CEDEX

Tél. : 03 24 56 21 05

**CENTRE DE FORMATION
DE LA HAUTE-MARNE**

Quartier Foch

6, rue Raymond-Savignac

52000 CHAUMONT

Tél. : 03 25 83 10 82

Fax : 03 25 31 27 33

LE SERVICE RESSOURCES

Secrétariat

Emeline SERRE

Tél. : 03 25 83 10 75

Courriel : emeline.serre@cnfpt.fr

Responsable comptable

Johann PETITJEAN

Tél. : 03 25 83 10 69

Courriel : johann.petitjean@cnfpt.fr

Secrétaires comptables

Valérie JANCENELLE

Tél. : 03 25 83 10 74

Courriel : valerie.jancenelle@cnfpt.fr

Nathalie SEYLER

Tél. : 03 25 83 10 63

Courriel : nathalie.seyler@cnfpt.fr

**Reprographie, logistique,
bâtiment**

Stéphane MERGER

Tél. : 03 25 83 10 81

Courriel : stephane.merger@cnfpt.fr

ÉVÈNEMENTS



Une cinquantaine d'élus et de responsables territoriaux de la région ont répondu à l'invitation de François DELUGA, Président du CNFPT, venu échanger avec eux le 11 juin 2013 à Troyes.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'antenne des Ardennes a emménagé dans de nouveaux locaux, situés au sein de la Chambre de Métiers, dans le même quartier en centre-ville de Charleville-Mézières. Cette localisation permet de conserver la proximité avec nos différents prestataires (restaurant administratif, hôtels) et avec les gares routière et ferroviaire situées à cinq minutes à pied.

De nombreuses collectivités du département étaient présentes à l'inauguration des lieux le 11 avril 2013 et le Conseil Régional d'orientation s'est, à cette occasion, réuni sur place.



En un an, ce sont près de 3 000 stagiaires qui ont été accueillis sur ce nouveau site par Jeanine BERGER, assistante formation, et Bruno PETIT, responsable de l'antenne.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE
1, ESPLANADE LUCIEN-PÉCHART – CS 83046 – 10012 TROYES CEDEX
TÉL. : 03 25 83 10 60 – FAX : 03 25 83 10 61
WWW.CNFPT.FR
